



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2816
22 juillet 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

La sobriété selon Macron

Capitalistes à la fête...

PRIX

...classes populaires à la diète

Biden - MBS

**Rencontre
entre assassins**

page 7

Incendies

**Des moyens
dérisoires**

page 5

Dans les entreprises

**Colère
sur les salaires**

pages 9, 10 et 11

Leur société

- Pouvoir d'achat :
poudre aux yeux
du Parlement 3
- RSA-Chômage :
tous les travailleurs attaqués 3
- Grande distribution :
sobriété publicitaire 3
- 14 juillet :
Macron s'en va-t-en guerre 3
- Électricité :
le marché sent le gaz 4
- Autoroutes :
le racket continue 4
- Darmanin :
leçon de démagogie 4
- Planète en flammes : les États
regardent ailleurs 5
- Une catastrophe prévisible 5
- Hôpital : des discours
pour passer l'été 12

Dans le monde

- Italie : crise économique
et cirque politique 6
- Grande-Bretagne :
un champion sans papiers 6
- Big Pharma :
charité bien ordonnée... 6
- Moyen-Orient :
rencontre entre assassins 7
- Macron et MBZ :
qui se ressemble s'assemble 7
- Recul de la vaccination :
enfants en danger 7
- Coups d'État :
parole d'expert 7

Il y a 80 ans

- Vel' d'Hiv' : l'ignominie
de l'appareil d'État 8

Dans les entreprises

- Aéroport de Roissy :
turbulences dans l'aérien 9
- Aéroport de Rennes :
en grève pour les salaires 9
- Du ménage à faire 9
- RATP : salaires
et syndicalisme animalier 9
- SNCF : les cabines-sauna
des autorails 9
- Solvay : les travailleurs
imposent une augmentation 10
- Agco-Massey - Beauvais :
la protestation
part de la base 10
- Université - Le Havre :
colère à la bibliothèque 10
- Agglo - Aix-les-Bains :
une grève qui fait du bien 10
- Fonderies du Poitou
Ingrandes : après la Fonte,
Renault lâche l'Alu 11
- Just Eat : pour le salaire,
c'est Just Smic 11

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière
à la rencontre des travailleurs 12

Macron : dévoué aux capitalistes, en guerre contre les travailleurs

Lors de son interview du 14 juillet, Macron a retrouvé sa morgue pour présenter sa feuille de route : un plan d'action pour les capitalistes ; des sacrifices et de nouvelles attaques contre les travailleurs.

Affirmant que la guerre en Ukraine « va durer », que l'armée française doit participer au déploiement de troupes face à la Russie tout en poursuivant ses interventions en Afrique ou au Moyen-Orient, Macron a promis d'augmenter le budget militaire de 3 milliards par an d'ici 2025. Il va aider les industriels de l'armement à fabriquer plus vite les chars, les canons ou les drones qui font fureur en Ukraine. Cet argent manquera aux hôpitaux, à la rénovation des lignes de trains ou aux pompiers qui luttent contre les incendies géants.

Agitant la menace que Poutine ne ferme le gazoduc Nordstream 1, avec le risque d'une pénurie de gaz et d'électricité cet hiver, Macron a annoncé un plan de sobriété qui devra concerner « les particuliers comme les entreprises ». Mais il est évident que la sobriété ne sera pas la même pour tout le monde.

Les entreprises, surtout les grosses, seront grassement indemnisées si elles acceptent de mettre à l'arrêt leurs installations les plus énergivores lors des pics de consommation. Elles bénéficieront de nouvelles aides si elles généralisent le télétravail ou réduisent le chauffage ou la climatisation. Les salariés, eux, n'auront aucun choix, ni celui de télétravailler ni celui de crever de chaud ou de froid sur leur poste de travail.

Quant aux particuliers, c'est le porte-monnaie qui décidera qui est sobre ou pas. Pour les classes populaires, la sobriété est déjà imposée à coups de trique, à travers les prix du gaz, de l'électricité et de l'essence. Des millions de ménages sont contraints de baisser le chauffage en hiver, de réduire leurs déplacements ou de se rabattre sur des transports publics défectueux. Ce ne sont pas les leçons de morale du gouvernement qui les y obligent, mais la faiblesse de leurs salaires et pensions !

On le voit aujourd'hui avec la canicule, comme hier avec les confinements : si la température est la même pour tout le monde, ses effets dépendent de la classe sociale à laquelle on appartient. Il y a ceux dont le logement est climatisé ou qui peuvent aller se mettre au frais dans leur maison secondaire et ceux qui suffoquent dans un

appartement exigu.

Comme la « chasse au Gaspi » des années 1970, la « sobriété » des années 2020 est un rideau de fumée pour justifier la hausse des prix et camoufler l'enrichissement éhonté des grands groupes de l'énergie. L'envolée du prix du gaz et du pétrole a des causes bien plus profondes que la guerre en Ukraine. Après avoir occulté pendant des décennies la réalité du réchauffement climatique, les multinationales veulent faire payer à toute la société les investissements imposés par la transition énergétique qu'elles n'ont pas faits plus tôt.

Non seulement Macron et ses homologues européens refusent de taxer ces riches investisseurs de crise, mais ils mettent les moyens de leurs États à la disposition de leurs producteurs nationaux respectifs. Les capitalistes commandent, les chefs de gouvernement et les ministres s'exécutent.

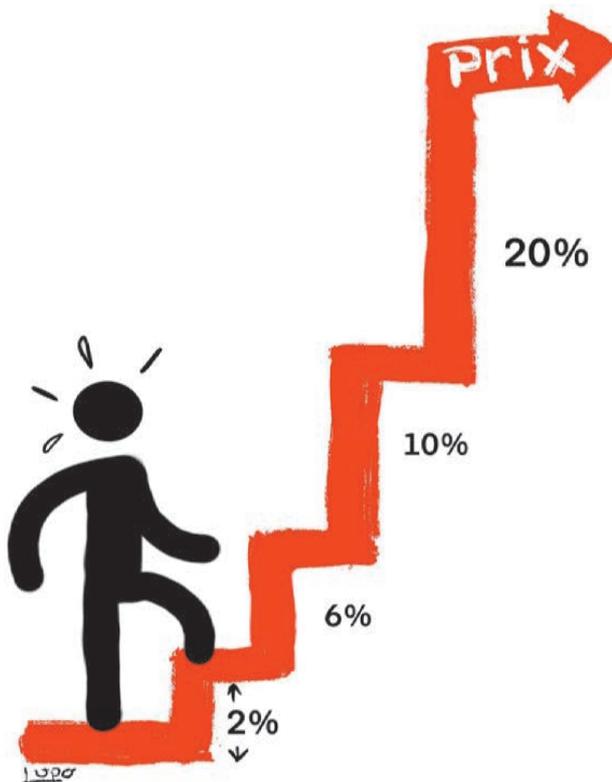
Engagés dans une guerre économique de plus en plus dure, les capitalistes exigent que l'argent de l'État leur soit réservé et que les travailleurs leur soient soumis. C'est pourquoi Macron veut repousser l'âge de départ à la retraite. C'est pourquoi il prépare une nouvelle loi travail pour obliger les chômeurs à accepter n'importe quel poste, sous peine de perdre tout ou partie de leurs indemnités.

Les patrons, en particulier dans la restauration, se plaignent de ne pas trouver de personnel assez corvéable à leur goût

malgré le chômage persistant ? Pas question pour Macron d'imposer une augmentation massive des salaires ! Il reprend les pires calomnies contre « ceux qui abusent de la solidarité nationale » en n'acceptant pas n'importe quel emploi à n'importe quel salaire. Comme si les indemnités chômage n'étaient pas financées par les travailleurs eux-mêmes ! Dans la même veine, il veut conditionner le versement du RSA à la reprise d'une activité. Aucun travailleur ne doit tomber dans le piège : attaquer les chômeurs, c'est tirer tous les salaires vers le bas et obliger tout le monde à accepter les postes les plus durs et mal payés.

Avec ou sans majorité absolue, Macron s'appête à poursuivre la politique exigée par la classe capitaliste. Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs n'ont d'autre choix que de se mobiliser collectivement.

Nathalie Arthaud



Loi pouvoir d'achat : poudre aux yeux au Parlement

Lundi 18 juillet, à l'Assemblée nationale, s'est ouvert le débat sur le projet de loi du gouvernement « relatif aux mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ».

Alors que l'inflation officielle atteint déjà 6 %, pour la première fois depuis 25 ans, avec 33 % d'augmentation des prix de l'énergie en un an, il y a effectivement urgence !

Ce ne sont pas les aides ponctuelles du gouvernement qui vont y répondre. Car toutes les mesures, déjà annoncées, comme le chèque alimentaire ou la hausse du point d'indice pour les fonctionnaires, permettent à peine de souffler à des familles populaires dont le budget a fondu face à la flambée des prix. Même la ristourne de 18 centimes à la pompe pour le carburant va diminuer d'ici décembre, puis être remplacée par une

indemnité de 100 à 300 euros, attribuée suivant les revenus, à condition que les trajets concernent le travail et que la demande en soit faite sur Internet.

Du côté du RN, Marine Le Pen a d'ores et déjà annoncé que les députés « voteront l'essentiel des mesures proposées », sous prétexte d'urgence pour le pouvoir d'achat. Comme la droite, il réclame aussi moins de taxes de l'État. Le RN poursuit ainsi sa politique « d'opposant responsable », exercice délicat visant à se montrer respectable à la bourgeoisie, tout en préservant un peu son image d'opposition proche des préoccupations des classes populaires.

Quant aux députés de la Nupes, si certains réclament des augmentations de salaire plutôt que des primes et des aumônes, ils sèment des illusions quant au moyen de les obtenir.

Ce n'est pas avec un smic à 1500 euros, comme le propose la Nupes, que le rapport des forces s'inversera. Et, surtout, même pour l'obtenir, pour faire reculer le patronat et obtenir les hausses massives des salaires et leur indexation sur les prix, ce que certains députés Nupes, François Ruffin par exemple, réclament, il faudra bien autre chose que des discours à l'Assemblée. De manière révélatrice, la députée LFI Clémence Guetté a d'ailleurs terminé son intervention par ces mots, adressés au gouvernement : « Prenez garde parce que, si vous ne revoyez pas votre copie, [la vérité] éclatera

Produire plus...



... pour consommer moins

ensuite dans la rue.»

La mobilisation massive des travailleurs, dans la rue et dans les entreprises, qu'elle agite comme une menace, serait pourtant seule en mesure d'arracher des augmentations de salaires conséquentes, pour tous, et des salaires,

pensions et allocations indexées sur l'inflation, empêchant les capitalistes de faire payer aux autres la ruine de leur système. Loin d'en faire un épouvantail, il faut inciter la classe ouvrière à s'organiser et à s'y préparer.

Pierre Merlet

RSA-chômage : tous les travailleurs attaqués

Dans son interview du 14 juillet Macron s'est étendu sur ce qu'il appelle la réforme du travail et sur sa volonté d'aller vers le plein emploi.

Pour lui, réformer le travail consiste à aider le patronat à le payer le moins cher possible. Toutes les contraintes doivent donc s'exercer sur les travailleurs, qu'ils soient en fixe, précaires, sans travail, pensionnés ou retraités. L'âge de la retraite serait repoussé à 65 ans. Les salaires, pensions et allocations, déjà très insuffisants, courent loin derrière la hausse des prix. Les allocations chômage, réduites depuis décembre, seraient à nouveau rabotées. La durée d'indemnisation serait d'autant

plus courte que la situation économique, évaluée par le gouvernement, serait florissante. Le versement du RSA serait conditionné à quinze ou vingt heures de travail obligatoire par semaine, ce qui constituerait une destruction de fait du salaire minimum. L'apprentissage, c'est-à-dire la fourniture de travail quasi gratuit au patronat serait encore développé.

Tout ce qui ainsi ne sera pas versé en salaire grossira d'autant les profits patronaux et finira inévitablement dans les caisses des

plus puissants d'entre eux. Le plein emploi de Macron, à quelques millions de chômeurs près, serait ainsi atteint par la dégradation générale des salaires et, plus spécialement, par le massacre des conditions de vie de la jeune génération.

Mais il y a pire. Macron poursuit également l'objectif politique de dresser les travailleurs les uns contre les autres : les retraités contre les actifs dont le refus de travailler plus longtemps ruinerait les caisses sociales ; les précaires contre les salariés qui, en s'accrochant à leur emploi priveraient les autres de revenu. Et, surtout, il s'agit

d'opposer ceux qui travaillent à ceux qui vivraient d'allocations, les prétendus assistés que Macron, comme l'extrême droite, la droite, le centre et une bonne partie de la gauche de gouvernement, désignent à la vindicte populaire.

Face à cette basse démagogie, les travailleurs doivent se souvenir que la division sociale se fait autour de la propriété privée des moyens de travail et non

autour du statut, toujours provisoire et fluctuant, de ceux qui en sont démunis, la vaste classe des travailleurs. Les seuls assistés sont les propriétaires et actionnaires des grandes sociétés qui ne se sont donné que le mal de naître. Ceux dont Macron sert avec zèle les intérêts, avec sa prétendue réforme qui s'annonce comme une véritable attaque contre tous les exploités.

Paul Galois

Grande distribution : sobriété publicitaire

À la suite de l'annonce du plan sobriété énergétique de Macron, les entreprises de la grande distribution se sont dites prêtes à participer à la mobilisation générale pour baisser la consommation énergétique.

Parmi les mesures concrètes, elles ont annoncé s'engager à éteindre la lumière des magasins dès la fermeture, à baisser l'intensité lumineuse

dans la journée ou encore la température. Bien que la presse et la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher s'en félicitent, ces mesures sont dérisoires par rapport à la taille et aux fortunes qu'accumulent ces entreprises.

L'effort dont elles se vantent est d'autant plus ridicule que la restriction de l'éclairage des magasins

et des bureaux existe déjà dans la loi depuis 2013. Autant dire qu'elles ne l'ont pas respectée. Ce qui est certain, c'est que la « sobriété » mise en avant par la grande distribution lui permet un bon coup de publicité sans lui coûter un centime. Quant à « l'effort collectif », il pèsera, comme tout le reste, sur la vie quotidienne des classes populaires.

Léna Duhart

14 juillet : Macron s'en va-t-en guerre

Jeudi 14 juillet, Emmanuel Macron en a appelé à la « force morale » de la population face à la violence de la guerre et des guerres à venir, faisant référence à la mobilisation de la population ukrainienne, tant mise en avant par les médias.

Le gouvernement se sert de la guerre pour justifier la crise et l'inflation actuelle. Mais il prépare aussi les esprits à des conflits plus violents, dits de « haute intensité ». Macron a d'ailleurs confirmé l'augmentation des budgets militaires.

Face à la guerre, au-delà des budgets, l'appui de la population est indispensable au pouvoir et elle est embarquée activement dans l'économie de guerre. Par le passé ou aujourd'hui en Russie et en Ukraine, les hommes ont été enrôlés de gré ou de force pour servir de chair à canon.

Face à la menace d'une guerre généralisée, c'est contre l'enrôlement derrière ces tenants de l'ordre capitaliste, fauteurs de crises et de guerres, que les travailleurs devront mobiliser leur « force morale ».

Cécile Seyrig

Électricité : le marché sent le gaz

Macron a annoncé sa volonté de réviser le marché européen de l'électricité s'offusquant que « le prix de l'électricité soit indexé sur celui du gaz ». Les règles établies par l'UE après de longues tractations sont remises en cause par le prix et l'accès au gaz.

L'immense majorité de l'électricité consommée dans les pays européens est produite localement, dans des centrales électriques de types très variés, hydraulique, nucléaire, thermique à gaz ou à charbon, éolien, etc. Selon les aléas climatiques, la maintenance des centrales, les périodes de la journée ou de l'année, la demande en courant électrique comme les capacités de production varient fortement. Certains pays sont alors contraints d'importer du courant, quand d'autres peuvent en exporter. L'interconnexion des différents réseaux électriques permet d'éviter des coupures brutales.

Tout cela obéit à une nécessité, ne serait-ce que technique. Mais ces échanges restent dans le cadre du marché capitaliste. Depuis plus de vingt ans, la production et la distribution du courant ont été séparées,

ouvertes à la concurrence. Des entreprises publiques ont été privatisées. Des multinationales du pétrole ou du gaz se sont mises à vendre de l'électricité. Des entreprises sont apparues, dans l'éolien ou le solaire, assez vite rachetées par les géants de l'énergie. Certains fournisseurs ne produisent rien : ils achètent des MegaWattheure (MWh) sur le marché pour les revendre à leurs clients. En France, divers mécanismes, subventions publiques ou quota d'électricité vendue à bas prix par EDF, leur permettent de prospérer.

Le but de tous ces « producteurs » n'est pas de fournir de l'électricité dans les meilleures conditions, environnementales ou économiques, mais de réaliser des profits. Selon la nature des centrales, leur vétusté, le prix du combustible, le coût de production réel varie

d'un producteur à l'autre. Les coûts et les contraintes en France, où 75 % du courant est d'origine nucléaire, ne sont pas les mêmes qu'en Allemagne, où l'électricité est davantage produite à partir du charbon et du gaz. Le système qui fixe le prix de vente sur le marché européen a été négocié, bien avant la crise actuelle, par les ministres de chaque pays pour tenir compte des intérêts de leurs énergéticiens et de leurs industriels gros consommateurs de courant. Le prix du MWh vendu sur le marché européen est déconnecté du coût réel de production du vendeur mais aligné sur celui des centrales les moins performantes, mises en service lors des pics, le plus souvent des centrales à gaz ou à charbon. À cela s'ajoute la spéculation.

Les principaux capitalistes français se sont longtemps satisfaits de ce système, en particulier parce que EDF était exportatrice. L'augmentation des besoins en électricité avec la transition énergétique, les déboires des centrales

nucléaires et surtout l'envoie du prix du gaz, aggravée par la guerre en Ukraine, changent la donne. Le prix du MWh sur le marché dépasse parfois les 3000 euros quand le prix moyen de production est d'une centaine d'euros ! C'est pourquoi les dirigeants européens, de Macron à von der Leyen, affirment depuis des mois vouloir modifier le mode de calcul. Sauf qu'il y a des milliards d'euros en jeu et

qu'un nouveau système fera autant de perdants que de gagnants parmi les capitalistes européens.

Ce qui est sûr, quel que soit le résultat du bras de fer musclé qui se profile entre les géants de l'énergie et leurs serviteurs politiques, c'est que les consommateurs des classes populaires, dans tous les pays de l'UE, paieront plus cher leur électricité.

Xavier Lachau



Autoroutes : le racket continue

Le ministre des Transports Clément Beaune a jugé qu'« il serait utile que les sociétés d'autoroute fassent un geste » en baissant le prix des péages pour les vacanciers.

Ces dernières ont répondu à l'appel en annonçant une baisse si limitée que leur « geste » est surtout une manière de dire, au ministre et aux automobilistes, qu'elles entendent bien poursuivre leur racket comme elles l'entendent.

En effet, elles se sont mises d'accord pour échauffer un système tellement compliqué que seuls quelques heureux élus

auront droit au final à 10 % de réduction. Il faudra tout d'abord posséder un boîtier de télépéage et un abonnement mais aussi faire partie des 4,5 millions de travailleurs disposant de chèques vacances.

Et même en réunissant ces conditions, la réduction ne marche qu'avec un abonnement de télépéage « spécial vacances », différent des abonnements « classiques »

de la plupart des conducteurs qui prennent l'autoroute pour aller travailler. Il faudrait donc d'abord convertir son abonnement, puis envoyer ses chèques vacances, par la poste ou par Internet, pour que son compte de télépéage en soit crédité. Autant dire que presque personne ne bénéficiera de la fameuse réduction.

Les autoroutes appartiennent principalement à trois grands groupes (Vinci, Eiffage et Albertis) qui font, bon an mal an, trois milliards d'euros de profit chaque année et en reversent la quasi-totalité à leurs actionnaires. L'État leur a donné les autoroutes en concession pendant trente ans et leur laisse le droit d'augmenter les tarifs tous les ans. En février dernier, la hausse avait été de 2 %, pour tout le monde et sans condition. C'est que, pour garnir les poches des actionnaires, aucune limitation n'est posée !

Nicolas Manne

Darmanin : leçon de démagogie

Le ministre de l'Intérieur veut déposer plusieurs propositions de lois à l'Assemblée nationale concernant les étrangers vivant en France, dont une sur l'obtention de la carte de séjour pluriannuelle.

Celle-ci est déjà soumise à plusieurs conditions, notamment la signature d'un contrat d'intégration républicaine qui exige de suivre des cours de français.

Mais qu'importe, Darmanin, qui ne voudrait pas se faire trop doubler sur sa droite, prétend désormais la conditionner à « un niveau minimal de français ».

C'est d'autant plus choquant qu'on sait que, pour obtenir ou renouveler des papiers, les étrangers sont soumis à un véritable parcours du combattant, à commencer

par des rendez-vous quasi impossibles à obtenir en préfecture pour déposer un dossier. Quant à l'apprentissage et à la maîtrise de la langue, l'État ne les prend que très mal en charge et les crédits manquent aux associations qui se démènent dans les quartiers.

Dans le même temps, Darmanin a réaffirmé sa volonté d'expulser systématiquement les étrangers qui commettraient des « actes graves », nouveau clin d'œil à l'extrême droite et à son électoral.

Darmanin, qui avait entonné les trompettes du nécessaire barrage républicain contre le RN pour faire élire Macron, n'est pas le dernier à faire progresser les idées réactionnaires et la crasse raciste.

Arnaud Vautard



Planète en flammes : les États regardent ailleurs

L'incendie géant dans les Landes n'est ni une surprise ni une particularité locale. Les années passées ont vu de tels embrasements catastrophiques aux États-Unis, en Sibérie, au Canada, au Portugal, en Espagne, dans les pays du Maghreb et dans ceux de l'hémisphère sud.

Il s'agit manifestement d'une des conséquences du réchauffement climatique. Sans même discuter de ce phénomène, de ses causes et des moyens d'y faire face, la lutte contre la survenue de tels incendies aurait dû aller de soi. Pourtant les États n'ont rien anticipé. Loin de mettre les moyens nécessaires pour aménager les régions menacées, les autorités ont partout réduit les effectifs et les dotations des services spécialisés. En France, par exemple, les

travailleurs de l'ONF, chargés d'entretenir les forêts domaniales, ont protesté régulièrement contre les suppressions de postes. Les pompiers, professionnels comme volontaires, ont eux aussi, à de nombreuses reprises, dénoncé la réduction de leurs moyens humains et matériels. Aux États-Unis, rien n'a été fait pour rénover les lignes à haute tension, vétustes et appartenant à des groupes privés, souvent à l'origine des feux qui ravagent la Californie.

Les pays pauvres affrontent à mains nues les incendies comme toutes les autres catastrophes. L'Australie est ravagée chaque année par des incendies géants, mais le public est seulement invité à se désoler sur le sort de la faune sauvage, pas à s'interroger sur les raisons d'une telle répétition, ni sur l'impuissance de l'État.

Le parallèle avec la gestion de l'épidémie de Covid est frappant : les autorités, malgré les multiples avertissements, n'ont rien voulu prévoir, rien voulu préparer. Elles ont au contraire saboté les services utiles à la population en coupant dans leurs budgets. L'épidémie et les incendies venus, les États s'en remettent au



EVIA TOP

courage et au dévouement des travailleurs, soignants ou pompiers, et de la population venue spontanément offrir ses services. Puis les ministres ont le culot de venir distribuer des félicitations et les présidents se rendent sur les lieux des sinistres pour offrir quelques dragées consolatoires.

Les mêmes, en revanche, déploient tous les moyens étatiques et toutes les ressources de la technique pour

augmenter les crédits militaires, fabriquer et fournir sans délai des engins de mort, assurer en continu l'arrivée des profits dans les coffres des capitalistes, par la guerre s'il le faut et en y consacrant les moyens retirés aux besoins sociaux. L'irresponsabilité criminelle des États vis-à-vis des populations est le pendant de leur dévouement total à la classe dominante.

Paul Galois

Une catastrophe prévisible

Des dizaines de milliers d'habitants des régions touchées par les énormes feux de forêts ont perdu ou sont menacés de perdre leur lieu de résidence. Les pompiers, malgré leur courage et leur énergie, ont bien du mal à contenir l'avancée du feu, particulièrement dans la forêt des Landes, qui couvre plusieurs départements. Plusieurs d'entre eux ont déjà été gravement blessés.



ARMANDO FRANCA SIPA

100 hectares de forêts, ont la main sur la moitié des surfaces des massifs exploités, ce qui va à l'encontre des mesures de prévention nécessaires. Les propriétaires s'opposent souvent au tracé de pare-feu qui empiètent sur leur parcelle, et donc sur leurs profits.

Les seules obligations des propriétaires privés, renouvelées dans le dossier de prévention et de lutte contre les incendies édité par le ministère de l'Intérieur en 2021, et loin d'être toujours respectées, sont le débroussaillage des zones bordant les propriétés et les installations commerciales ou industrielles. Récemment, les pompiers se sont plaints que des allées d'accès dans les forêts n'étaient pas assez larges pour leurs camions-pompes.

Des moyens dérisoires...

Les moyens matériels de lutte contre l'incendie sont loin de correspondre aux besoins, alors que tout laissait prévoir l'aggravation du risque d'incendie dans les massifs forestiers. Les plus grandes pelleteuses, qui seraient capables de créer des trouées dans les massifs pour empêcher la propagation du feu, existent... mais pas pour les pompiers. Les grandes sociétés de travaux publics

en possèdent des centaines, de même que la gendarmerie, la police nationale et les CRS. Le parc a été agrandi après 1968, car ces moyens peuvent servir à enfoncer des murs d'usines occupées ou à détruire des barricades et autres obstacles installés par des manifestants. Ils sont donc bien là, stockés, entretenus et remplacés régulièrement au fil des ans. La sécurité de l'ordre capitaliste autorise toutes les dépenses.

Il en est de même des moyens aériens de lutte contre les incendies et notamment des Canadair. Les gouvernements français, prêts à verser des dizaines de milliards pour soutenir l'industrie aéronautique, n'ont jamais trouvé utile de faire fabriquer de tels avions de lutte contre les incendies. La France possède, en tout et pour tout, 12 canadairs, dont 9 seulement en état de marche et qui ne peuvent fonctionner que 8 heures par jour par manque de pilotes. Il est vrai qu'elle dispose aussi de 5 avions DASH, qui projettent d'assez loin des retardateurs de feu, et de 19 hélicoptères bombardiers d'eau, mais utiles seulement pour les petits feux naissants. C'est dérisoire, même si les ministres se vantent en déclarant que c'est la plus grande flotte de

Canadair d'Europe. Rappelons que l'armée française possède 211 avions de combat et qu'un Rafale sans son équipement coûte le double d'un Canadair.

À toutes ces déficiences s'ajoute la faiblesse des effectifs de pompiers sur le terrain. En avril dernier, ceux des Landes étaient en grève et manifestaient pour se plaindre de se retrouver à 33 la nuit pour couvrir tout le département : « En 2010, dénonçaient-ils, il y avait 300 pompiers pour couvrir 23 000 interventions. Aujourd'hui nous sommes 298 alors que nous avons dépassé les 34 000 interventions. » En plus de la lutte contre les incendies, les pompiers assurent toute une série de missions, dont de plus en plus celles normalement dévolues aux SAMU. Le budget global des centres de pompiers (professionnels, dépendant de l'armée ou volontaires) pour la protection des populations était en 2020 de 5,169 milliards d'euros, pris en charge en quasi-totalité par les départements. Le budget des armées pour 2021 était de 39,2 milliards, 41 milliards prévus en 2022, pour la protection... des intérêts de l'impérialisme français et de sa poignée de milliardaires.

Paul Sorel

Si ces incendies sont liés à la sécheresse et au dérèglement climatique, le manque de prévention et de moyens aggrave considérablement la situation. Les lois protégeant la propriété privée jouent aussi leur rôle.

Un passé qui aurait dû servir de leçon

Des feux gigantesques dans la forêt des Landes ne sont pas une nouveauté. Le plus terrible d'entre eux, à la fin août 1949, a entraîné le décès de 82 personnes et

détruit 133 000 hectares de forêt sur un total de 630 000. Après ce traumatisme, la principale mesure préconisée à l'époque avait été le quadrillage complet de plusieurs centaines de milliers d'hectares par des pare-feu, des allées dépassant les 10 mètres de large.

Aujourd'hui, 28 000 propriétaires privés possèdent 90% de cette forêt qui, avec 27% de la production, est la plus grosse contributrice au marché du bois en France. Mais les gros propriétaires, ceux qui possèdent plus de

Italie : crise économique et cirque politique

Le chef du gouvernement italien, Mario Draghi, a présenté sa démission le 14 juillet, après la défection du Mouvement 5 étoiles lors d'un vote de confiance au Sénat. Mattarella, le président de la République, s'est empressé de la refuser.

Le gouvernement Draghi n'était pas menacé par le refus de vote du M5S, le vote lui accordant quand même une très large majorité. Il n'empêche, Draghi a mis en scène son départ, expliquant que les « conditions d'union nationale » n'étaient plus réunies.

L'ex-président de la Banque centrale européenne avait formé son gouvernement en février 2021, rangeant derrière lui pratiquement tous les partis, de la gauche à l'extrême droite, à l'exception d'un seul grand parti, Fratelli d'Italia (Frères d'Italie, nom de l'hymne national). La formation d'extrême droite dirigée par Georgia Meloni, rivale de La Ligue de Salvini et héritière

du parti fasciste, n'en promettait pas moins une opposition constructive.

Cette attitude responsable de tout l'échiquier politique a permis à la bourgeoisie italienne d'offrir à l'Union européenne l'image de stabilité politique nécessaire pour devenir le bénéficiaire numéro un du plan de relance européen, avec 180 milliards d'euros promis. La condition était, bien entendu, de réaliser des réformes pour améliorer le fonctionnement de l'État italien et la compétitivité de l'économie, promettant plus de sacrifices et d'attaques contre les classes laborieuses.

L'approche des élections législatives, prévues au



De gauche à droite, Meloni, Salvini, Draghi, Conte, Letta.

printemps 2023, est le moteur de la crise actuelle. La perspective des urnes incite les acteurs du petit théâtre politique à tenter de se différencier les uns des autres. On a donc entendu les dirigeants de plusieurs partis de la coalition gouvernementale, de Salvini à Conte, désormais à la tête du M5S, en passant par l'inoxydable Berlusconi, exprimer leurs nuances ou leurs désaccords sur tel ou tel aspect de la politique de Draghi. Pendant ce temps, les ministres issus de ces partis, visiblement bien installés dans leurs fauteuils, lui juraient au contraire fidélité.

Cela a déjà conduit à l'éclatement du M5S. À l'épreuve des différentes combinaisons gouvernementales, exigeant

à chaque fois de s'asseoir sur ses discours anticorruption ou antisystème, le M5S, qui disait vouloir « rendre la politique aux citoyens » s'est usé et ne dépasse plus guère les 10% d'intentions de vote. Alors Di Maio, ministre des Affaires étrangères des gouvernements Conte, puis de celui de Draghi, a quitté le parti avec des dizaines de parlementaires. Préférant assurer son avenir politique dans le sillage de « Super Mario », il proclame qu'il fera tout pour garantir la gouvernabilité de l'Italie.

À l'heure où chacun tente de se démarquer, c'est finalement Enrico Letta, le dirigeant du Parti démocrate de centre gauche, qui demeure le soutien inébranlable de

Draghi et de sa politique qui « sauvera l'Italie ». Il joint ainsi sa voix au chœur des représentants patronaux, grands et petits, qui multiplient tribunes et prises de parole dans les médias pour conjurer Draghi de rester à son poste et tous ces politiciens inquiets pour leur avenir de se montrer responsables.

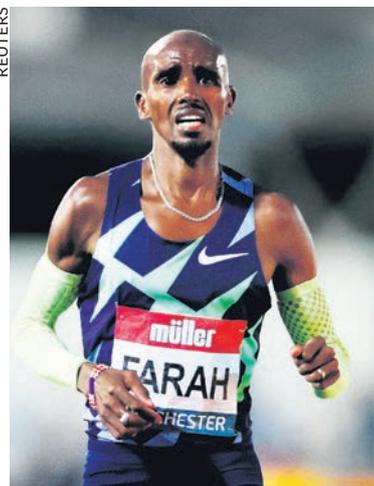
L'Italie est considérée comme l'un des maillons faibles de l'économie européenne. Pour que la bourgeoisie italienne puisse profiter des milliards de subventions, il est d'autant plus nécessaire d'apporter toutes les garanties aux financiers et à la BCE, afin de ne pas voir les taux d'intérêt de la dette italienne grimper aux étoiles. Ces garanties d'austérité et de rigueur budgétaire sont incarnées, aux yeux de la bourgeoisie italienne et européenne, par Draghi.

Les politiciens de l'extrême droite ou du M5S, eux, tentent de se distinguer par une démagogie vaguement sociale qui prépare leurs futures campagnes électorales. Ce n'est certes pas sur elle que la classe ouvrière pourra compter pour combattre la précarité, les bas salaires et l'explosion du coût de la vie.

Nadia Cantale

Grande - Bretagne : un champion sans papiers

Le coureur de fond britannique Mohamed Farah a témoigné dans un documentaire de son parcours d'immigré clandestin, arrivé illégalement de Somalie lorsqu'il était enfant.



témoigne avec lui, dans le documentaire, des procédures interminables, longues de quatre ans, avant de recevoir la nationalité britannique.

Le récit de Mo Farah met en lumière le parcours de bien des migrants. Fuyant la guerre, la misère, ou voulant simplement vivre, ils se heurtent finalement aux frontières, aux murs et aux barbelés derrière lesquels se retranchent les riches États impérialistes. Alors qu'un colosse peut faire le tour du monde en six jours, le périple d'un travailleur guinéen pour parcourir 6000 km de route entre son pays et la France peut prendre des mois, voire des années, tant les difficultés physiques et morales à surmonter sont gigantesques. L'impérialisme investit une énergie folle et des moyens barbares dans le refoulement aux frontières des victimes de la misère et de la guerre qu'il crée aux quatre coins de la planète. Contre cette barbarie et cette division artificielle, il faut la liberté de circulation et d'installation pour tous.

Axelle Müller

Big Pharma : charité bien ordonnée...

Début juillet, Sanofi a annoncé le lancement de sa marque Impact, regroupant 30 médicaments vendus « à but non lucratif », dans les 40 pays les plus pauvres du monde.

Cette annonce suit celle du groupe Pfizer qui, en mai, parlait de vendre à prix coûtant ses médicaments dans les 45 pays les plus pauvres du monde. Pour Sanofi, il s'agit entre autres de médicaments contre la malaria, la tuberculose, d'insuline et de médicaments contre les troubles cardio-vasculaires.

Dans ces pays où une majorité de la population vit avec moins de 1,90 euro par jour, les classes populaires achètent fréquemment leurs médicaments dans la rue, à la pièce. Ce sont souvent des contrefaçons, parfois mortelles. Mais pour les groupes pharmaceutiques, cela représente surtout une partie du marché, certes la plus pauvre, mais aussi la plus nombreuse, qui leur échappe.

Pour Pfizer, comme pour Sanofi, ces accords aux airs humanitaires sont un moyen

de répondre au problème en s'assurant des collaborations plus étroites avec les États et des liens avec les réseaux d'accès aux soins et de distribution. Cette annonce est d'autant plus choquante qu'en parallèle Sanofi a cessé de produire un vaccin contre la rougeole, maladie qui fait des

ravages dans les pays pauvres. En 2021, Sanofi a réalisé plus de treize milliards d'euros de chiffre d'affaires, hors Europe et États-Unis. Même si l'Afrique pèse peu, pour les grands laboratoires étendre leur réseau est toujours bon à prendre, et le vernis humanitaire constitue un petit plus. Quant à la survie des populations les plus pauvres, ce n'est pas le « cœur de métier » de ces requins de laboratoires.

Cécile Seyrig



Achat de médicaments sur le fleuve Congo.

Moyen-Orient : rencontre entre assassins

Pendant que Macron accueillait à Paris le président des Émirats arabes unis, Joe Biden était reçu en Arabie saoudite par Mohamed ben Salman, dit MBS, le prince héritier au pouvoir.

La tournée d'un président des États-Unis au Moyen-Orient n'a certes rien d'extraordinaire. Après une escale obligée en Israël, Biden a participé à un sommet réunissant les dirigeants de six pays du Golfe et ceux de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Irak. Comme ses prédécesseurs, Biden venait tester l'allégeance des dirigeants de la région à la première puissance impérialiste. Alors que les États-Unis sont, de fait, en guerre contre la Russie, Biden est venu vérifier que ses alliés gardent leurs distances avec les partenaires

de Poutine au Moyen-Orient mais aussi avec la Chine, autre pays jugé trop indépendant de l'impérialisme. Il l'a formulé explicitement: «*Mon pays ne se détournera pas du Moyen-Orient en laissant un vide que pourraient remplir la Chine, la Russie ou l'Iran.*»

Pour essayer de contenir l'envolée du prix du pétrole provoquée par l'embargo contre le pétrole russe, Biden cherchait à obtenir un relèvement de la production saoudienne. En fait, celle-ci semble limitée par la vétusté des installations. Mais si la visite de

Biden en Arabie-Saoudite a été si commentée, c'est parce qu'il a mis en scène sa réconciliation avec MBS, après quatre ans de mise à l'index. MBS est en effet le commanditaire de l'assassinat du journaliste saoudien Jamal Khashoggi, étranglé puis dépecé par les sbires du régime au sein même de l'ambassade saoudienne en Turquie.

Le régime saoudien exécute chaque année des dizaines de prisonniers politiques mais aussi des mineurs. Il mène au Yémen, pour le compte des grandes puissances, une guerre qui a fait plus de 400 000 morts. Il prive les femmes de la plupart de leurs droits élémentaires. Rien de cela n'émeut le



président des États-Unis. Mais la barbarie de l'assassinat de ce journaliste et le cynisme de MBS avaient choqué dans le monde entier, obligeant l'administration américaine à prendre quelques distances.

La mise en quarantaine n'aura pas duré longtemps. Biden, Macron et les autres dirigeants occidentaux interviennent militairement

partout dans le monde « au nom de la démocratie ». Ils envahissent et détruisent des pays entiers pour faire tomber les régimes plus assez dociles baptisés « dictatures ». Mais, toute honte bue, ils fréquentent, reçoivent, embrassent et surtout arment les dictateurs les plus sanguinaires... tant qu'ils les servent.

Xavier Lachau

Macron et MBZ : qui se ressemble s'assemble

Emmanuel Macron a reçu lundi 18 juillet le président des Émirats arabes unis, Mohammed ben Zayed, dit MBZ, avec tous les honneurs dus à un riche client des industriels français, fût-il par ailleurs un dictateur impitoyable.



En mai dernier à Abou Dhabi.

Le 15 mai dernier, Macron était déjà parti en toute hâte à Abu Dhabi, la capitale des Émirats, porter ses

condoléances à Mohammed ben Zayed après le décès de son frère aîné, qui dirigeait le pays. Il entendait s'assurer

que le pays resterait un acheteur historique des armements français. En 50 ans, les Émirats ont acheté toutes les versions des avions de Dassault, des premiers Mirage au plus récent Rafale, dont 80 ont été commandés en décembre 2021. Un accord de défense lie les deux pays depuis 1995, en vertu duquel la France dispose de bases aériennes dans les Émirats. En février dernier, les avions français qui y sont basés ont été déployés dans le ciel émirati pour s'opposer à une série d'attaques de drones et de missiles revendiquée par les rebelles houthistes du Yémen. Et au Yémen justement, le fait que les armes achetées à la France servent à massacrer les populations civiles est un secret de polichinelle.

Lors de la visite du

18 juillet, ce sont surtout des contrats dans l'énergie qui ont été conclus, officiellement du moins car en matière d'armement les discussions sont permanentes. Les Émirats, deuxième producteur de pétrole au Moyen-Orient après l'Arabie Saoudite, fourniront ainsi du carburant diesel à la France. Des investissements communs sont par ailleurs prévus en matière de production d'hydrogène et d'ammoniac, et les capitalistes français ont tout lieu de s'en réjouir.

Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé à l'occasion de ce voyage la dictature qui sévit sous Mohammed Ben Zayed comme sous ses prédécesseurs. «*Les militants et défenseurs des droits humains sont l'objet de manière routinière*

d'arrestations, de détentions arbitraires, de harcèlement judiciaire, d'emprisonnement, de surveillance, de tortures et de mauvais traitements», ont-elles écrit ajoutant: «*Les femmes défenseuses des droits humains sont généralement soumises à la torture et à la violence, tout en étant complètement effacées de la sphère publique.*» Aux Émirats, des millions de travailleurs immigrés, pakistanais, indiens, bengalis, travaillent dans des conditions proches de l'esclavage pour faire la fortune des émirats et des familles régnantes.

Dans la galerie des dictateurs grands amis de la France capitaliste, et donc de son président, MBZ ne dépare pas.

Daniel Mescla

Recul de la vaccination : enfants en danger

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef s'alarme : en 2020 et 2021 la vaccination infantile a baissé dans le monde.

L'indicateur clé est le vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP) : la proportion d'enfants ayant leurs trois doses est tombée de 86% en 2019 à seulement 81% en 2021. Cette couverture trop faible a déjà entraîné l'apparition d'épidémies évitables de rougeole et de polio sur les douze derniers mois et va s'ajouter à la malnutrition, qui affaiblit les

défenses immunitaires et qui progresse également. «*Les conséquences se mesureront en nombre de vies*», dit la directrice de l'Unicef.

Les raisons de cette chute des vaccinations sont multiples : conflits, désinformation, problèmes d'approvisionnement ou de continuité des soins liés à la pandémie de Covid-19. Mais toutes sont liées aux insuffisances



de cette société, qui n'est réellement efficace que dans la recherche du profit individuel.

Frédéric Gesrol

Coups d'État : parole d'expert

Haut fonctionnaire américain, ancien conseiller de George W. Bush et de Donald Trump, le conservateur John R. Bolton, était invité le 13 juillet à commenter sur la chaîne CNN les auditions sur l'assaut du Capitole en janvier 2021.

Alors que le présentateur estimait «*il ne faut pas être brillant pour tenter un coup d'État*», Bolton s'est indigné: «*En tant*

que personne qui a aidé à planifier des coups d'État, pas ici, mais vous savez, ailleurs, ça demande beaucoup de travail.»

C'est qu'imposer « la liberté et la démocratie » partout dans le monde, c'est un boulot de professionnel. Tous les bons experts des appareils d'État impérialistes vous le diront!

A. M.

Vel' d'Hiv' : l'ignominie de l'appareil d'État

Les 16 et 17 juillet 1942 avait lieu à Paris la rafle du Vel' d'Hiv'. Sur près de 13 000 Juifs arrêtés par la police française avant d'être envoyés dans les camps de la mort, les familles, plus de 8 000, avec 4 000 adultes et 4 000 enfants, furent parquées au vélodrome d'Hiver, dans le 15^e arrondissement.

Depuis la défaite de juin 1940, la moitié nord de la France était occupée par l'armée allemande, tandis que le gouvernement français, sous l'égide du maréchal Pétain et du chef du gouvernement Laval, siégeait à Vichy. En avril 1942, le général Oberg avait été nommé chef des SS et de la police allemande d'occupation, et Laval avait nommé René Bousquet secrétaire général de la police française. À ce titre, jusqu'en décembre 1943, ce dernier allait être le maître d'œuvre de la collaboration de la police française avec les nazis pour la déportation des Juifs et la répression des communistes et des résistants. Bousquet n'allait avoir d'état d'âme qu'en 1943 quand, après la défaite de Stalingrad, le vent tourna pour les nazis.

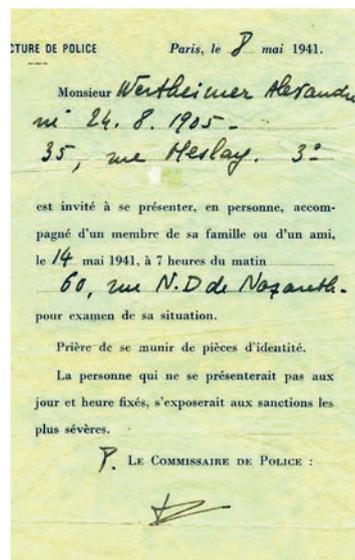
La politique antisémite de Pétain et Laval

Le zèle du régime de Vichy à courir au devant de la politique antisémite des nazis avait commencé bien avant. En juillet 1940, Pétain avait lancé la dénationalisation des personnes naturalisées. 15 000 d'entre elles, dont beaucoup de Juifs, allaient perdre la nationalité française entre 1940 et 1944.

C'est un fichier ethnique établi en septembre 1940 qui allait permettre des arrestations de masse. Les Juifs furent écartés de la fonction publique. En zone libre étaient mis en place des camps d'internement des Juifs d'origine étrangère tandis qu'en zone nord la spoliation des familles juives commençait.

Le 14 mai 1941 eut lieu la première rafle visant les Juifs d'origine polonaise, tchèque ou apatrides qui avaient fui la montée du fascisme en Europe. Lors de cette rafle du « billet vert », la couleur de la convocation apparemment anodine pour « examen de la situation », 3 700 personnes furent emmenées pour être internées dans les camps du Loiret,

à PitHiviers et Beaune-la-Rolande, avant d'être déportées à Auschwitz, 700 d'entre elles réussissant néanmoins à s'évader.



Dès août 1941, l'est de Paris fut quadrillé par des barages policiers et 4 700 Juifs, dont un tiers français furent arrêtés. En juin 1942, le port de l'étoile jaune avec la mention « Juif » était imposé à 100 000 personnes censées la porter dès l'âge de 6 ans.

Entre décembre 1941 et juin 1942, les nazis installaient cinq camps d'extermination en Pologne pour préparer la « solution finale ». À partir d'avril 1942, Oberg et Bousquet négocièrent sur le nombre de Juifs à déporter. Alors qu'au Danemark, par exemple, le gouvernement ne suivait pas les demandes des nazis, ceux-ci pouvaient s'étonner du zèle de Pétain, Laval, Bousquet et de l'État français.



Le 14 mai 1941, à la gare d'Austerlitz, en route pour les camps du Loiret.

Vichy savait quel sort attendait les déportés juifs. Bousquet avait rencontré Heydrich, l'organisateur de la solution finale et l'objectif de la rafle du Vel' d'Hiv' était fixé: arrêter 37 000 adultes pour les emporter vers la mort.

Le 15 juillet déjà, des rumeurs circulaient dans les quartiers juifs de Paris. Un tract communiste avait averti: « Frères juifs, le danger est grand ». Des policiers annonçaient que le lendemain on arrêterait hommes, femmes et enfants.

Le 16 juillet, 4 500 policiers sont mobilisés et autant de gendarmes. À 5 heures, ils frappent aux portes, emmènent les adultes, les enfants de plus de 2 ans, les infirmes, les mutilés de guerre. Des bus conduisent les familles vers le Vélodrome d'Hiver et les adultes sans enfant vers Drancy où une cité a été transformée en camp. Au total, on arrête en deux jours 9 000 adultes et 4 000 enfants. On est loin des 37 000 adultes. Laval et Bousquet bataillent auprès des nazis pour déporter les enfants, tout en présentant cela cyniquement comme un geste humanitaire: on ne sépare pas les enfants et leurs parents... en route vers la mort!

Les familles, désespérées, s'entassaient au vélodrome, sans eau, sans pain. On pleure, on hurle, on se suicide. Le 17 juillet arrive un peu de nourriture, sans rien pour la servir. Le vélodrome est ensuite vidé en six jours et ses occupants emmenés vers les camps du Loiret. À Drancy, les déportations commencent dès le 18 juillet via la gare du Bourget. Sur les 13 000



Les 16 et 17 juillet, les bus soigneusement encadrés de fourgons de police.

déportés de cette rafle, 1 % seulement reviendront.

Continuité de l'appareil d'État

Au total pendant ses vingt mois au poste de secrétaire de la police, Bousquet a contribué directement ou indirectement à la déportation de près de 60 000 Juifs. Ce palmarès lui vaut les félicitations du général SS Oberg et la possibilité pour la police française de mener indépendamment sa traque des Juifs, des communistes et des résistants. Bousquet sera ainsi l'artisan d'une grande rafle à Marseille en zone libre fin août 1942.

Dans les procès des collaborateurs conduits à partir de 1945, Pétain sera épargné et Laval fusillé, mais Bousquet ne sera pas inquiété. Ami de Mitterrand, ex-pétainiste devenu résistant, Bousquet fut écarté de la haute fonction publique mais put rebondir dans la banque puis la presse.

Pendant plus d'un demi-siècle, le silence de la raison d'État a occulté ce

sombre épisode. Bien des collaborateurs ont été recyclés, comme le préfet Papon par exemple. Vichy devait apparaître comme une sinistre parenthèse alors que c'était bel et bien le même appareil d'État qui continuait son œuvre avec des épisodes aussi sordides, notamment le 17 octobre 1961 le massacre des Algériens conduit par le même Papon.

Il fallut attendre 53 ans et l'année 1995 pour qu'un président, Chirac, admette publiquement que l'État s'était mal comporté et exprime des regrets dans l'espoir de clore le débat. Macron, venu inaugurer le 17 juillet un musée de la mémoire de la déportation à PitHiviers, a cité Chirac, en ajoutant seulement ses propres considérations sur l'antisémitisme aujourd'hui. Mais cette rafle de juillet 1942 reste un exemple historique de la façon dont l'appareil d'État de la bourgeoisie peut remplir les pires besognes. Celui issu de la Troisième République, une « démocratie » née il est vrai sur les cendres de la Commune, s'en est montré capable tout autant que celui de l'Allemagne nazie. S'il ordonne de mener toute une population au massacre, la chaîne de commandement suit sans état d'âme car la répression, les arrestations, les emprisonnements, sont sa raison d'être afin d'assurer le pouvoir de la bourgeoisie. Quels que soient ses oripeaux, prétendument démocratiques ou non, cet État ne mérite que d'être abattu.

Jacques Fontenoy

Aéroport de Roissy : turbulences dans l'aérien

Depuis le mois de juin, des grèves et débrayages sur les salaires se déroulent à Roissy. Le 13 juillet encore, de nouvelles entreprises s'étaient jointes au mouvement pour une augmentation de 300 euros par mois, un mouvement inter-entreprises qui est une première à Roissy.



Aéroport de Rennes : en grève pour les salaires

Les 25 pompiers de l'aéroport de Saint-Jacques-de-la-Lande, près de Rennes, salariés de l'entreprise Securitas, se sont tous mis en grève durant la semaine du 24 au 30 juin.

Tantôt dans l'aérogare, tantôt devant l'aéroport, organisant des barrages filtrants auprès des automobilistes, ils ont fait connaître leur mouvement et leur objectif : l'augmentation des salaires.

Chaque jour les pompiers ont décidé ensemble des actions à mener et de poursuivre ou non la grève. La direction a manœuvré

pour tenter d'obtenir la reprise immédiate du travail, y compris en lançant de fausses nouvelles. En réquisitionnant deux pompiers sur chaque plage de travail, la préfecture a soutenu leur patron.

Les pompiers avaient la détermination nécessaire pour tenir bon et ont obtenu une prime de 300 euros et la majoration de 50% de leurs heures de travail le week-end. Surtout, ils ont fait là l'expérience de leur force collective face à une direction qui les méprise.

Correspondant LO

SNCF : les cabines-sauna des autorails

En région Centre Val-de-Loire, la température dans la cabine de conduite des autorails à moteur thermique atteint des sommets.

Avant même le pic de la canicule, un conducteur a relevé 41 degrés à l'intérieur, et jusqu'à 53 degrés sur le pupitre de conduite au soleil, alors qu'il ne faisait encore que 27 degrés à l'extérieur. Il fait tellement chaud que même l'iPad de conduite se met en sécurité et refuse de fonctionner!

Ce problème de surchauffe des cabines d'autorails existe depuis longtemps, mais les vagues de chaleur étant de plus en

plus fréquentes, cela devient de plus en plus insupportable... Jusqu'ici aucune mesure n'avait été prise par la direction, qui ne prenait pas au sérieux les demandes répétées des conducteurs. Mais quand un cadre a fait un malaise en cabine en voulant vérifier l'information, tout un catalogue de mesures a subitement été mis en place avec l'adaptation des journées de travail, la dotation en gourdes, et cela dès le lendemain. Décidément, les chefs devraient venir faire un tour dans les trains plus souvent!

Correspondant LO

Les liens créés, l'unité derrière une même revendication, l'habitude de se retrouver ensemble, la conscience des manœuvres des directions et de l'attitude de certains syndicats compteront dans l'avenir. Bien sûr, les patrons ont manœuvré pour diviser et ont même réussi à faire signer un protocole d'accord chez ADP. Les autres se sont donné rendez-vous en septembre mais rien n'est réglé : terminaux blindés, queues de voyageurs à l'embarquement, aux contrôles, bagages en attente, stress, les conditions de travail et les bas salaires ne sont plus supportables. Sans parler

des 35 000 bagages en souffrance, résultat en partie de la grève du 1^{er} juillet, mais aussi d'un bug informatique et du sous-effectif.

Le week-end du 10 juillet, ADP a fait appel à une cinquantaine de volontaires pour tenter de résorber le retard, et on a même vu le directeur de Roissy s'agiter parmi eux. Air France et ADP prétendent que tous les voyageurs ont récupéré leurs bagages depuis, mais les salariés en doutent, si même tous les récupèrent un jour!

Le trafic aérien a repris. Les patrons, à force de licenciements, de suppressions de postes, de

non-renouvellements de contrats, ont créé la pénurie actuelle de personnel. Vu les conditions de travail et les salaires, les candidats ne se précipitent pas. Et les mouvements se répandent, avec des débrayages chez Transavia (filiale low-cost d'Air France), où un vol sur trois a été annulé le 16 juillet, ou chez Ryanair, qui est appelé à faire grève le week-end du 23 et 24.

Le transport aérien est donc entré dans une zone de turbulences. Les patrons feraient bien d'attacher leur ceinture car les salariés, eux, veulent desserrer la leur.

Correspondant LO

Du ménage à faire

Au rassemblement du 13 juillet, des salariées du groupe Aviclean, un sous-traitant chargé du ménage des avions, ont témoigné de leurs conditions de travail.

Harcèlement, pressions, horaires allant de 6 heures à 22 heures, mais on n'est payé que quand on met le pied dans l'avion, contrats de 30 heures hebdomadaires et heures supplémentaires non payées, pas de badgeuse pour contrôler les horaires, tout cela est leur lot quotidien. Les plannings changent et les salariés

sont convoqués parfois la veille pour le lendemain, ils doivent porter des sacs de plus de 20 kg avec interdiction de les tirer au sol pour éviter qu'ils n'explodent, sans même une bouteille d'eau malgré la canicule et le tout, pour 1200 euros par mois. Des plaintes ont été déposées, des procédures entamées, mais il faut des mouvements

comme celui-ci pour que des articles sortent dans la presse.

Aviclean est un des multiples sous-traitants de la zone qui nettoient les avions ou les salons de diverses compagnies : Air France, Corsair, Turkish airlines, etc. Les compagnies mettent leurs sous-traitants en concurrence, prennent le moins cher et détournent hypocritement les yeux de la réalité de ces exploités. Et les profits s'accumulent toujours plus.

Correspondant LO

RATP : salaires et syndicalisme animalier

Après l'annonce par le gouvernement des minuscules 3,5% d'augmentation dans la fonction publique, la RATP a rouvert une négociation sur les salaires à la demande des syndicats, dont la plupart avaient entériné sans trop broncher le minable 0,4% accordé en début d'année, après une journée de grève pourtant réussie.

Cette fois-ci, la direction est arrivée avec une proposition à 1,8%, devenue 2,2% au bout de la négociation, avec une prime exceptionnelle de 300 euros pour les plus bas salaires, et 200 euros pour d'autres. Comme d'habitude, la direction y ajoute les augmentations de salaire individuelles liées à l'ancienneté, autour de 60 euros. Mais seulement un petit nombre en bénéficie, tous les quatre ans en moyenne. Elle fait ainsi

gonfler le chiffre global de l'augmentation salariale annoncée.

On est là très loin de compenser l'inflation. Et comme d'habitude la direction a exercé son chantage à la signature : si des syndicats représentant plus de la moitié des salariés signent, c'est 2,2%, sinon 1,8%. Deux syndicats ont signé, l'UNSA et la CFE-CGC, qui ont même écrit à la direction pour lui demander de faire comme si les 50% étaient atteints,

ce qu'elle a accepté. Le dirigeant de l'UNSA RATP a justifié ce choix dans une vidéo qu'il termine par une allégorie : « Les oiseaux qui ne mangent que des miettes survivent dans la jungle, alors que le lion qui ne prend que de grosses parts souvent meurt de faim. » Les travailleurs moineaux doivent donc selon lui se contenter de miettes.

Pourtant, entre la vie des animaux et celle des travailleurs, la différence est que les animaux mangent ce qu'ils trouvent, alors que les travailleurs produisent des richesses et pas seulement des miettes. Quant à avoir la part du lion, ils devront se battre pour l'obtenir.

Correspondant LO

Solvay : les travailleurs imposent une augmentation

Alors que le mécontentement sur les salaires augmente dans toutes les usines du groupe chimique, Solvay pensait s'en tirer à bon compte en jouant la montre.

Lors d'une réunion sur le pouvoir d'achat, mardi 12 juillet, la direction proposait une prime Macron de 800 euros avec quelques brouilles, en lieu et place d'une véritable augmentation des salaires. La réponse est d'abord venue des travailleurs en équipe continue du site de Tavaux dans le Jura, qui ont lancé des débrayages

dès l'après-midi, suivis à 100% par les équipes de nuit et du lendemain. À Saint-Fons, des débrayages ont touché plusieurs équipes le mercredi 13 et jeudi 14, avec l'arrêt des ateliers. Unaniment, les travailleurs exigeaient des augmentations de salaire, au lieu d'une prime versée une seule fois.

Le mouvement a pris de

l'ampleur et plusieurs hauts cadres ont dû sacrifier leur week-end pour une réunion en urgence le 14 juillet avec les représentants syndicaux. La direction a d'abord tenté d'éteindre l'incendie en proposant, certes, de discuter des salaires... mais au mois de septembre!

Le soir même et le lendemain, les débrayages continuaient sur d'autres équipes à Tavaux, et démarraient à l'usine de Dombasle en Meurthe-et-Moselle. Des appels à la grève s'organisaient

pour les jours suivants sur plusieurs autres sites.

Finalement, contrainte par les grévistes, la direction a proposé, le vendredi 15 juillet, 2,2% d'augmentation des salaires avec effet rétroactif au 1^{er} avril, l'engagement de créer un mécanisme de garantie contre l'inflation d'ici à la fin de l'année, et une prime de 200 euros. Cette augmentation s'ajoute à celle des dernières réunions sur les salaires qui avaient prévu 2,2% d'augmentation et un talon de 70 euros.

Les responsables syndicaux ont poussé à accepter cette augmentation, bien loin de compenser l'inflation. Pour autant, les grévistes ont la satisfaction d'avoir fait ravalé au patron son refus catégorique de discuter salaire. Ils ont constaté que ce qui était impossible la veille est devenu réalité en deux jours de mouvement. La preuve que les patrons craignent les réactions et cela n'est pas passé inaperçu auprès des travailleurs.

Correspondant LO

Agco-Massey - Beauvais : la protestation part de la base

En débrayant massivement du mercredi 8 juillet au vendredi 10 juillet, plusieurs centaines d'ouvriers d'Agco-Massey ont surpris leur patron.

Ne se contentant pas de filtrer les entrées, ils ont défilé d'un site à l'autre à travers toute la zone commerciale.

La goutte d'eau a été la baisse d'une prime, alors que tous savent que leur groupe regorge de bénéfices. Mais la question posée est bien l'insuffisance des salaires.

La direction a fini par ouvrir des négociations avec les syndicats qui, prenant le train en

marche, ont repris la revendication venue des grévistes : au moins 70 euros d'augmentation. Au final, la prime est maintenue et la direction cède 5,3% d'augmentation.

Il aura fallu que la protestation parte de la base, sans ordres ni conseils de personne, pour poser sérieusement le problème des augmentations. Un exemple à suivre... partout.

Correspondant LO

Université - Le Havre : colère à la bibliothèque

Le 16 juin le ronron du conseil d'administration de l'université du Havre s'est trouvé interrompu par une mobilisation quasi unanime des personnels de la bibliothèque.

Ils étaient 34 sur une quarantaine, à venir dénoncer publiquement l'application brutale de la circulaire des 1 607 heures, et la baisse de 70 euros net sur les samedis travaillés.

En effet, dans la lignée des lois Macron-Philippe, s'en prenant aux agents de la fonction publique, le personnel se retrouverait à travailler non seulement 25 minutes de plus par jour, avec pause méridienne obligatoire, mais il perdrait 70 euros par samedi travaillé.

Assemblée générale,

envahissement du CA, tract percutant à destination des étudiants et enseignants qui utilisent la bibliothèque... les travailleurs se sont démenés et en à peine 24 heures, 85 personnes de l'université ont signé une pétition de soutien.

Le 7 juillet, si la pause méridienne n'a pu être rejetée totalement, les salariés de la bibliothèque ont obtenu du CA le rétablissement complet des 70 euros, grâce à un coefficient, qui pourra d'ailleurs servir à d'autres salariés concernés par les samedis travaillés.

Au cours de ce conflit de quelques semaines, chacun a pu constater dans quel camp se situait la direction, mais également dans quelles eaux troubles naviguaient les représentants syndicaux. Ces derniers, au courant des attaques à venir, non seulement n'avaient pas prévenu les salariés concernés mais avaient même commencé à voter pour le projet!

Ce n'est que par leur mobilisation que les bibliothécaires ont préservé la rémunération des samedis pour tous, et cela s'est vu. Rendez-vous est ainsi donné à la rentrée pour une suite éventuelle.

Correspondant LO

Agglo - Aix-les-Bains : une grève qui fait du bien

Le 4 juillet, les travailleurs du ramassage des ordures des communes de l'agglomération Grand Lac (Aix-les-Bains) en Savoie sont partis en grève pour la première fois depuis 40 ans.

Face à la flambée des prix et au vu de leurs bas salaires, ils demandaient 150 euros d'augmentation et la prise en compte de la pénibilité de leur travail. Au bout de quatre jours, la direction, jamais avare de mépris, a proposé 50 euros brut. Elle avait pourtant su trouver 10 000 euros par jour pour essayer de faire flancher les grévistes en recourant à une société privée.

Cette attitude a, au contraire, renforcé la détermination. La grève a permis de surmonter des divisions entre collègues du ramassage des ordures

et cette solidarité retrouvée s'est étendue aux autres services, les agents de l'eau et des ports ont rejoint la grève au 7^e jour. Tous ont les mêmes problèmes et tenaient à montrer leur solidarité. Les grévistes étaient alors nombreux sur le picket, près de 80 le dernier jour, et le moral s'est renforcé : « pour la première fois on voit des collègues sourire » et « on apprend enfin à se connaître » entendait-on. À l'extérieur, la grève a suscité la sympathie des travailleurs de la région. À la porte de plusieurs entreprises d'Annecy ou de Chambéry, bon nombre disaient qu'il

faudrait faire de même face à l'inflation.

Les grévistes ont réussi à imposer des délégués choisis pour mener les négociations. Après neuf jours de lutte, ils ont fait plier la direction et obtenu 100 euros d'augmentation pour tous les métiers désormais reconnus pénibles, et 30 euros pour l'ensemble des agents de l'agglomération. Par ailleurs, les contrats des CDD seront désormais renouvelés pour six mois et non chaque mois comme jusqu'alors. À cette victoire s'ajoute la satisfaction d'avoir relevé la tête face à la hiérarchie et à des élus méprisants.

Au soir de l'annonce du recul de la présidence de la communauté d'agglomé-

ration, un rassemblement de soutien était organisé. On y discutait sec du planning des prochains jours et de l'organisation des tournées de ramassage pour la reprise du travail. Avec la

grève, les travailleurs ont en effet commencé à décider par eux-mêmes et à défendre leurs intérêts ensemble, une chose qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

Correspondant LO



CB MONT BLANC

Fonderies du Poitou Ingrandes : après la Fonte, Renault lâche l'Alu

Tout juste un an après la Fonderie-Fonte, la Fonderie du Poitou-Alu, près de Châtelleraut dans la Vienne, en redressement judiciaire depuis avril 2021, vient aussi de fermer ses portes.

Cela laisse sur le carreau 280 travailleurs, sans parler des intérimaires, déjà renvoyés, et des sous-traitants. Ces travailleurs partent avec le minimum de compensation extra-légale promis par Renault (ceux de la Fonte l'ont touchée près d'un an après leur départ!).

Cette fonderie construite en 1981 par Renault a employé plus de 2000 travailleurs. Renault en est resté jusqu'au bout le donneur d'ordres quasi exclusif, pour les carters à la Fonte et les culasses à l'Alu. Mais, depuis, l'usine a été séparée en deux entités, vendues et revendues successivement à une bonne demi-douzaine de repreneurs divers. Le dernier, à l'Alu, est le groupe Liberty, dont le patron est sous le coup de poursuites pour malversations financières.

Les travailleurs des Fonderies ont une longue histoire de luttes pour leurs salaires et leurs conditions

de travail, la plus importante en 2011 où, après huit semaines de grève, ils ont fait ravalier à leur patron de l'époque, Montupet, sa volonté de baisser leurs salaires de 25%!

Malgré cela, depuis l'annonce de la fermeture de la Fonte, il y a bientôt deux ans, l'activité des syndicalistes (CGT, FO et CGC) a surtout consisté à rechercher le soutien des ministres et élus de tous bords ou à proposer des projets industriels et rechercher de nouveaux clients censés sauver l'entreprise, ce dont ni Renault ni les patrons repreneurs des fonderies n'avaient que faire.

Au total, en un an, Renault a sacrifié 600 travailleurs, comme bien d'autres, sous le prétexte de la « transition énergétique » dont souffrirait tant l'industrie automobile. Mais ni les profits de Renault ni les dividendes des actionnaires n'en souffrent.

Correspondant LO



Just Eat : pour le salaire, c'est Just Smic

Vendredi 15 juillet, les salariés de la plateforme de livraison de repas à domicile Just Eat ont débrayé partout en France à l'appel de la CGT.

Cette entreprise, qui veut se donner une image « éthique » et « socialement responsable » en employant des salariés plutôt que des auto entrepreneurs, n'en impose pas moins aux livreurs d'aller toujours plus vite et de payer eux-mêmes leur vélo. De plus, la direction a décidé d'un plan de licenciements qui prévoit la suppression de 300 postes

(dont 269 livreurs) sur les 800 salariés que compte l'entreprise en France.

Les grévistes demandent 250 euros par mois pour compenser l'inflation galopante et dénoncent leurs conditions de travail. Même la direction reconnaît qu'il est difficile de vivre avec le smic mais n'a rien lâché pour autant. Pire, elle a proposé de faire passer la charge maximale des

livreurs de 5kg à 10kg et qu'ils renoncent aux repos compensateurs pour travailler davantage!

À Lyon, les salariés, majoritairement en grève, ont organisé un piquet devant le siège local, encouragés par le fait que la grève a été bien suivie dans plusieurs autres villes. Les grévistes étaient contents de se rencontrer pour la première fois, de briser leur isolement et de créer des liens qui seront précieux pour la suite de la mobilisation.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Hôpital: des discours pour passer l'été

Gérer l'urgence, au sens propre comme au figuré: telle est la mission que Macron et Borne ont confiée au nouveau ministre de la Santé, François Braun, lui-même ex-chef d'un service d'urgence à Metz.

Conseiller de Macron pendant la campagne présidentielle, il est l'auteur des 42 points de la Mission flash censée parer aux problèmes les plus immédiats rencontrés par les patients et les professionnels de la santé. Cela annonce la couleur: les politiques qui ont conduit le système de santé vers la catastrophe continuent d'être à l'ordre du jour, morceaux de sparadrap, miettes de primes et flots de conseils bourrés de bons sens à l'appui.

Interviewé par *Aujourd'hui-Le Parisien*, le nouveau ministre affirme agir «en urgentiste». Même si la formule est destinée à inspirer confiance, son programme pour traverser les risques estivaux dans la santé n'a rien de rassurant. Et si le Dr Braun reste calme, valeur obligée de sa spécialité, ce n'est pas le cas du personnel soignant et hospitalier en général, contraint de se démultiplier, d'allonger les horaires, de reporter des congés. Ce n'est pas non plus celui des employées

des maisons de retraite, en sous-effectif permanent et davantage encore en période de canicule.

Tout cela sans parler des patients, renvoyés des Urgences au 15 pour un tri préliminaire, ou redirigés vers un médecin de ville. Et encore, le scénario peut être plus rapide si les Urgences sont fermées, la nuit, le week-end, pendant trois semaines ou carrément pendant l'été. Il est long d'en établir la liste complète: sur les 120 ou 130 services d'urgence en difficulté, on peut citer celui du Pôle santé sud du Mans, qui ne fonctionne qu'en journée jusqu'au 30 septembre, ceux d'Ille-et-Vilaine, où d'ici peu plusieurs vont fermer leurs portes pendant quelques jours ou la nuit, le week-end ou pour quelques semaines. La situation au CHU de Rennes devient de ce fait ultra-tendue, avec en moyenne 30 % de patients de plus qu'avant les confinements, et de moins en moins de soignants et de lits ouverts.

Le ministre urgentiste dit assumer. Face aux grandes chaleurs récurrentes, au retour du Covid, à l'épuisement du personnel des établissements hospitaliers, «le système de santé est prêt», prétend-il. Il a «réactivé le numéro Vert Canicule Info Service», il a validé le tri des malades à l'entrée des services d'urgence. On a ainsi pu voir, le soir du 14 juillet à Montpellier, pas moins de sept ambulances attendre jusqu'à une heure et demie au sas des Urgences du centre hospitalier, pour le «tri» des patients par le 15, puis... leur réorientation vers le centre hospitalier.

Outre la campagne publicitaire dissuasive sur le thème «Les urgences, c'est pas automatique», Braun poursuit le saupoudrage de primes, quasi insultantes, comme celle des infirmiers de bloc opératoire dont le supplément pour heure nocturne passera de 0,17 à 0,34 euro, mais entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre seulement! Loin de rougir de telles propositions, il choisit de s'en prendre à la «*dérive de l'intérim*», qu'il considère être celle des soignants



qui se font embaucher par des agences pour gagner davantage.

Programmer des réunions, dépenser de la salive, faire appel à la médecine de ville sans tenir compte des déserts médicaux, tout ce qui ne coûte rien est détaillé pour éviter de régler le problème de fond. Ce qui

urge est l'embauche massive de personnel, soignant, hôtelier, ouvrier, administratif, avec des salaires corrects, en nombre suffisant pour rendre vivables les conditions de travail et de congé, et pour rouvrir tous les lits fermés depuis des années.

Viviane Lafont



Été 2022 : Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois d'août. Dans les différentes régions du pays, ils vont à la rencontre des classes populaires. C'est l'occasion de discuter de la situation actuelle et de ce qui attend les travailleurs, face à ce nouveau gouvernement qui poursuit la même politique que ses prédécesseurs, au service du grand patronat.



Alsace

Jeudi 21 juillet:
Ensisheim/Mulhouse
Vendredi 22 juillet:
Colmar
Samedi 23 juillet:
Mulhouse
Loire/Drôme
Jeudi 21 juillet:
Montélimar
Vendredi 22 juillet:
Romans-sur-Isère

Samedi 23 juillet:
Valence

Loiret

Jeudi 21 juillet:
Gien
Vendredi 22 juillet:
Montargis
Samedi 23 juillet:
Orléans

Marne/Ardennes

Jeudi 21 juillet:
Charleville-Mézières
Vendredi 22 juillet:
Sedan
Samedi 23 juillet:
Sedan/
Charleville-Mézières

Nord

Jeudi 21 juillet:
Denain
Vendredi 22 juillet:
Maubeuge
Samedi 23 juillet:
Valenciennes

Bassin minier

Lundi 25 juillet:
Béthune
Mardi 26 juillet:
Lens
Mercredi 27 juillet:
Liévin

Jeudi 28 juillet:

Avion
Vendredi 29 juillet:
Sin-le-Noble
Samedi 30 juillet:
Douai

Champagne-sud

Lundi 25 juillet:
Troyes
Mardi 26 juillet:
Bar-le-Duc
Mercredi 27 juillet:
Saint-Dizier
Jeudi 28 juillet:
Vitry-le-François
Vendredi 29 juillet:
Chaumont
Samedi 30 juillet:
Chaumont/Troyes

Saône-et-Loire

Lundi 25 juillet:
Mâcon
Mardi 26 juillet:
Montceau-les-Mines
Mercredi 27 juillet:
Le Creusot
Jeudi 28 juillet:
Autun
Vendredi 29 juillet:
Chalon-sur-Saône
Samedi 30 juillet:
Chalon-sur-Saône